



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE DU MERCREDI 04 JANVIER 2023

ELEMENTS DE LANGAGE

- **Guy KAREMA : porte-parole ai MINUSCA**
- **Lt- Colonel Yahaya AISSA, porte-parole ai de la Force**
- **Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police**

I. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA MINUSCA

Meilleurs Vœux SRSG - Population

La Représentante spéciale du Secrétaire générale des Nations-Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a présenté, au nom de l'ensemble du Système des Nations-Unies en Centrafrique, ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2023 à la population centrafricaine.

Dans un message publié sur toutes les plateformes de la Mission onusienne en RCA, le 31 décembre dernier, Madame Valentine Rugwabiza écrit :

« Je forme le vœu que cette nouvelle année réponde aux aspirations les plus profondes du Peuple, et du Gouvernement centrafricain, notamment la paix pour que les femmes, hommes, filles, et fils de la Centrafrique puissent y vivre en toute sécurité et dans la dignité.

Vœux de santé, également, alors que l'actualité nous rappelle que la crise sanitaire actuelle demeure une menace. Vœux de succès et résilience, ensuite, dans la réalisation de vos objectifs et projets entrepris, vœux de joie et sérénité, enfin, pour vous, vos proches, et toutes les Centrafricaines et Centrafricains ».

Droits de l'Homme

- Violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire

Durant la période du 17 au 30 décembre 2022, la Division des droits de l'homme de la MINUSCA a documenté et vérifié 56 violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ayant affecté 165 victimes. Sur les 165 victimes, 101 ont souffert de multiples violations.

S'y ajoutent 15 allégations de violations ayant affecté 20 victimes, dont deux groupes de victimes collectives, sur lesquelles la Division des Droits de l'Homme continue d'enquêter.

Les agents de l'Etat ont été responsables de la majorité des violations (58,9%), avec 33 violations affectant 63 victimes, notamment en raison d'un nombre élevé de cas de détentions arbitraires dû à des dépassements des délais légaux de garde à vue. Parmi les agents de l'Etat, la Gendarmerie a été responsable de 13 violations affectant 22 victimes. La Police avec 8 violations ayant affecté 21 victimes, suivi des autorités administratives, avec une violation ayant affecté 10 victimes.

Les groupes armés signataires de l' *Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine* (APPR-RCA) ont été, quant à eux, responsables de la majorité des victimes (57,6%) avec 18 atteintes aux droits de l'homme, affectant 95 victimes, notamment en raison du nombre élevé de cas de privation de liberté.

Le groupe armé *Retour, Réclamation et Réhabilitation* (3R) a été responsable du plus grand nombre d'atteintes et de victimes, avec 12 violations affectant 84 victimes.

La *Coalition des patriotes pour le changement* (CPC) ainsi que des éléments non identifiés mais faisant partie de la CPC ont conjointement été responsables de quatre atteintes ayant affecté dix victimes.

Enfin, sept civils ont été victimes d'éléments armés non identifiés et de balles perdues. La préfecture de l'Ouham-Pendé a été la plus touchée tant en termes de violations que de victimes, avec dix violations aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ayant affecté 65 victimes. Ceci en raison des cas de privation de liberté et de mauvais traitements de près de 60 civils par les 3R à Bokayan et Bocaranga.

La préfecture de la Mambéré-Kadéï suivie par la préfecture de l'Ombella M'Poko et de la préfecture de la Ouaka ont également été parmi les préfectures les plus touchées en termes de violations et d'atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire ainsi qu'en termes de victimes affectées.

- Activités de promotion des droits de l'homme sur la période du 17 au 30 décembre 2022

Dans la préfecture de la Mambéré-Kadéï, le 20 décembre, la DDH a organisé une table ronde sur l'implication des communautés dans la promotion des droits de l'homme, et ce,

dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des Droits de l'homme. L'événement a rassemblé 37 personnes, dont 14 femmes, issues de la société civile, y compris des membres d'organisations de femmes et de filles, de conseils de jeunes et les autorités locales. La session a porté sur l'impact de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme (DUDH) et la jouissance des droits de l'homme.

Dans la préfecture de l'Ombella M'Poko, le 20 décembre, la Division des Droits de l'Homme a organisé une session de renforcement des capacités destinées aux autorités locales et aux leaders communautaires portant sur la protection des enfants en période électorale. Les 17 participants, dont 8 femmes, ont reçu une formation sur la mise en œuvre et le respect des droits de l'homme en période électorale, les graves violations des droits de l'enfant et les sanctions imposées aux auteurs présumés de telles violations des droits de l'homme.

Dans la préfecture de la Ouaka, le 29 et 30 décembre, lors d'une mission conjointe, la Division des Droits de l'Homme a participé à un atelier de sensibilisation portant sur les alertes précoces et la protection des civils au sein des localités de Lengoade et de Bindi. La Division des Droits de l'Homme a vivement encouragé la population à signaler les cas de violations et d'abus des droits de l'homme aux autorités judiciaires et à partager les informations avec la MINUSCA et les Forums des droits de l'homme. Un total de 290 membres de la communauté, dont 150 femmes, ont bénéficié de cet atelier.

Dans la préfecture de la Kémo, le 29 décembre, la Division des Droits de l'Homme a organisé conjointement avec la division des *Affaires judiciaires et pénitentiaires* et l'unité *Protection de l'enfant*, une session de sensibilisation et de renforcement de capacités destinée aux policiers, gendarmes, FACA et autorités administratives. La session s'est concentrée sur le respect des droits de l'homme dans le travail de la police, notamment en ce qui concerne l'arrestation et la détention, et s'est tenue dans le cadre du 75ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cet atelier a rassemblé 26 participants, dont 3 femmes.

Toujours au sujet de la promotion des Droits de l'homme, sachez qu'à Bouar ...

La Division des Droits de l'homme de la MINUSCA a organisé, le 29 décembre, une projection de film documentaire sur la déclaration universelle des droits de l'homme. S'inscrivant dans le cadre des activités de célébration de la Journée internationale des Droits de l'homme, cette activité de sensibilisation a réuni une cinquantaine de participants dont des autorités administratives locales, les représentants des forces de défense et de sécurité intérieure, et des responsables d'organisations de la société civile. Placée sous la présidence du maire de la ville de Bouar, cette projection documentaire a permis de rappeler aux participants les principes fondamentaux des droits de l'homme et les articles de la déclaration universelle des droits de l'homme. Des débats sont venus

clure cette activité au cours de laquelle les participants ont renouvelé leurs engagements à faire prévaloir le respect des droits de l'homme dans leurs communautés.

Et pour rester en province, ...

A Bria, la Section des Affaires civiles et le président des coopératives agricoles de Sam-Ouandja, en présence des autorités sous-préfectorales, ont officiellement remis aux coopératives de la ville, des kits agricoles de culture maraîchère dans le cadre des activités de résilience communautaire. Les quatre coopératives réparties dans les différentes zones de Sam-Ouandja, constituées chacune de cinq groupements, ont reçu ces kits à l'issue d'une session de renforcement des capacités, effectuée par le Service Préfectoral de l'Agriculture avec l'appui de la MINUSCA. L'objectif de cette formation était non seulement de favoriser la cohésion sociale, mais également, la relance économique après la crise.

Toujours à Bria, ...

Lors d'une cérémonie à la Maison d'Arrêt et de Correction de Bria, une délégation du contingent Zambien composée de 30 éléments (dont 15 femmes) a remis des dons aux détenus. Il s'agissait de vêtements, des aliments et produits hygiéniques. Cet événement, préparé et organisé par l'Unité des Affaires pénitentiaires a été couplé avec une autre remise de vêtements aux mêmes pensionnaires de la Maison d'Arrêt et de Correction de Bria par l'équipe de Bien-être de la MINUSCA.

II. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA FORCE

Cette semaine, malgré quelques incidents isolés, la situation sécuritaire en République Centrafricaine a été calme en général. La majorité des villes et villages ont célébré, dans la quiétude et avec ferveur, les fêtes de fin d'année. Nos différentes unités gardent une posture robuste et vigilante et font preuve de professionnalisme dans la conduite de leurs missions. Ainsi, 1.802 patrouilles ont été effectuées, dont 04 conjointement avec les FACA. La Force a multiplié les patrouilles et les reconnaissances aériennes afin d'assurer l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire aux nécessiteux et de dissuader toute action violente contre les populations civiles.

Bangui : Au terme d'un séjour de 2 ans et 10 mois en tant que Commandant de la Force, le Général de corps d'armée Sidiki Daniel TRAORE a définitivement quitté la République Centrafricaine le lundi 02 janvier 2023. En reconnaissance des services rendus aux Nations Unies, la MINUSCA lui a rendu hommage le 27 décembre 2022, lors d'une cérémonie organisée à UCATEX et présidée par la Représentante Spéciale du

Secrétaire Général des Nations Unies en Centrafrique, Madame Valentine RUGWABIZA. La Cheffe de la MINUSCA a salué le professionnalisme du Général SIDIKI DANIEL TRAORE, son leadership et sa contribution à la mise en œuvre du mandat.

En prélude à son départ, le Général TRAORE, accompagné d'officiers de l'Etat-major de la Force, a effectué des visites d'adieu à Kaga Bandoro et Bambari. Le Commandant de la Force a été accueilli dans ces deux localités par les autorités civiles, les Forces de Défense et de Sécurité Centrafricaines ainsi que les Casques bleus des contingents déployés sur zone. S'adressant au personnel, il a tenu à les féliciter pour leurs performances remarquables en les exhortant à persévérer dans la voix de l'excellence.

Lors de ces visites, le Commandant de la Force a impérativement tenu à rencontrer les autorités administratives et locales, civiles comme militaires, pour les remercier de vive voix de leur soutien et collaboration franche.

Secteur-est : Nous notons avec satisfaction une patrouille de longue portée de Bria à Ouadda effectuée par le contingent zambien, appuyé par un détachement de la Compagnie de Génie cambodgienne. Cette activité opérationnelle a permis de marquer la présence de la MINUSCA dans cette zone pour rassurer les populations et vérifier la traficabilité de cet axe majeur. Ces objectifs ont été globalement atteints.

Secteur-centre : L'équipe d'engagement féminin (FET) du bataillon népalais a mené une patrouille au marché de Bambari et ses environs. Au cours de cette mission, l'équipe a interagi avec les femmes et les enfants sur plusieurs thèmes d'intérêt.

Le 27 décembre 2022, une patrouille de la Base opérationnelle du Bataillon népalais à **GBADA** a eu un accrochage avec des éléments armés sur l'axe de ZANGBA. Face à la riposte énergique des casques bleus, les assaillants se sont enfuis en abandonnant armes et équipements logistiques.

Le 28 décembre 2022, une patrouille conjointe motorisée à laquelle ont participé des détachements des bataillons mauritanien et népalais, de la FPU congolaise et des FACA a sillonné plusieurs villages sur l'axe BAMBARI-IPPY. Cette présence dissuasive a permis de rassurer la population civile.

Secteur-ouest : La mission conjointe de domination de zone dans le Secteur Ouest lancée le 26 novembre 2022, est arrivée à son terme. Elle concernait principalement les localités de **BOSSANGO** (Bossangoa, Benzambe, Bossere, Kouki, Bofango, Bogueri, Kotta), **NANABAKASSA** (Nana Bakassa, Bowara, Kouki, Nangha Boguila, Gazouene, Ndali, Bessar), **MARKOUNDA** (Markounda, Badama, Bekadji, Bodjomo, Bojongo, Bele) et **PAOUA** (Paoua, Bodoli, Gouze, Beboura, Wahoule, Kamdjili, Bessar).

Au total, 101 patrouilles robustes et 30 missions de surveillance aérienne ont été menées dans le cadre de cette opération visant essentiellement à protéger les populations civiles. A noter également que cette mission a été couplée à des activités civilo-militaires en faveur de la population locale. Elles ont porté entre autres sur des consultations médicales, des distributions d'équipements scolaires, de médicaments et d'eau potable, en plus de campagnes de sensibilisation sur la menace d'engins explosifs improvisés, la

cohésion sociale, les corridors de transhumance ainsi que sur des questions de santé, d'hygiène et d'assainissement.

III. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA POLICE

DES ACTIVITES DU CHEF DE LA COMPOSANTE POLICE

Le 31 décembre 2022, le Chef de la Composante Police de la MINUSCA, le Commissaire de Police Christophe Bizimungu a pris part au côté du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique centrafricain à la cérémonie de sortie de la 30^e promotion des élèves-gendarmes au Camp Izamo à BANGUI. Il s'agit d'un effectif d'une nouvelle cuvée de 55 éléments qui intègrent ainsi les Forces de Sécurité Intérieure. Leur formation comme d'habitude a bénéficié de l'appui constant d'UNPOL en termes de mentorat et monitoring.

Le Chef de la Composante Police, le Commissaire de Police Christophe Bizimungu, s'est rendu le 30 décembre 2022 et le 03 janvier 2023, à la base de l'Unité de Police Constituée de la Mauritanie-1 et à celle de l'Unité de Police d'Appui à la Protection du Rwanda (PSU) à Bangui. Ces visites de terrain cadrent avec le suivi permanent du leadership UNPOL des unités et visent non seulement à connaître des difficultés auxquelles ces Unités font face sur le terrain mais aussi, à les féliciter et à les encourager pour les efforts consentis dans plusieurs localités de la RCA pour la protection des Civils.

AUTRES ACTIVITES

Dans le cadre du suivi de la gestion des armes et munitions des Forces de Sécurité Intérieure, une équipe composée des UNPOL, UNMAS et la Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres a effectué des séances de travail dans plusieurs Unités FSI de Bangui. Ces séances visent à sensibiliser ces derniers, sur la gestion, la traçabilité et les conditions d'entretien des armes et munitions respectant les normes internationales.

EN APPUI OPERATIONNEL

Les états-majors intégrés de la MINUSCA conjointement avec les UNPOL et les Forces de Sécurité Intérieure ont multiplié les patrouilles diurnes et nocturnes pour permettre un bon déroulement des fêtes de fin d'année à Bangui et en régions.

C'est ainsi que l'Unité de Police Constituée du Rwanda-2 basée à Kaga-Bandoro a effectué des patrouilles longues portées sur l'axe Kaga-Bandoro- Ndomete ainsi qu'au centre de Ndomete. Les échanges avec les populations des localités parcourues ont permis d'y noter une situation sécuritaire calme.

Dans le cadre de l'appui aux prochaines élections locales, UNPOL et la Force de la MINUSCA ont assuré le 02 janvier, l'escorte des agents de l'Autorité Nationale des

Elections jusqu'à leur installation dans la sous-préfecture de Nana-Barya, localité sise à 31 kilomètres de Paoua.

Le 29 décembre toujours, à la suite d'un plaidoyer d'UNPOL et la Section Droit de l'Homme de Paoua, deux mineurs de 13 et 14 ans précédemment gardés à vue à la Brigade de Gendarmerie de ladite localité, ont été élargis et conduits à leurs domiciles respectifs.

L'Unité de Police Constituée du Congo a assuré sécuritairement la distribution de vivres au profit de 1573 ménages des PK 8 et 14 de la ville de Bambari. Ce don est l'œuvre d'une ONG et d'une Agence des Nations Unies.

Le 29 décembre, les UNPOL de Kaga-Bandoro conjointement avec les FSI de ladite localité ont sauvé de la vindicte populaire un individu accusé de pratique de sorcellerie sur deux jeunes filles de 16 ans, du site des personnes déplacées de Mbella. L'intéressé a été extirpé de justesse alors qu'il subissait déjà les affres d'une foule en furie. Une enquête a été ouverte à la Compagnie de Gendarmerie de céans pour établir les responsabilités.

EN ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Le 31 décembre 2022, l'Unité de Police Constituée du Cameroun-1 a procédé à la distribution de 10000 litres d'eau potable au profit des populations du quartier Camp Poste à Bouar dans la Nana Mambéré. Cette activité consécutive à la pénurie d'eau dans ladite localité, a été boostée par la remise à la même population d'un don de plusieurs cartons de savons pour assainir leur environnement. La distribution d'eau se poursuivra dans d'autres quartiers de ladite ville.

L'Unité de Police Constituée du Rwanda-2 basée à Kaga-Bandoro en présence de la Cheffe de bureau MINUSCA de Kaga-Bandoro a procédé le 30 décembre 2022, à la remise d'un don constitué de seaux, brouettes, bidons, cartons de savons, des arrosoirs, des insecticides et des semences au profit des personnes déplacées du Camp Lazaret de ladite localité.